



CLUB DE TIR SPORTIF DE TOURAINE

Centre Municipal des sports GRENON
01 bd de Lattre de Tassigny
37000 TOURS

Notre site : www.ctst.fr

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU 16.09.2016

MAISON DES SPORTS DE TOURS 02

PRESENTS : 72 personnes ont émarginé sur les 05 feuilles de présence jointes au présent.

P.JOINTES : 05 feuilles de présence

Copie du rapport financier

01 copie du rapport d'activités TSV

L'Assemblée Générale est ouverte par le Président BRISSET à 20h45.

Après avoir souhaité la bienvenue à l'assemblée, le président déclare que 72 personnes sont présentes et que 128 adhérents sont à jour de leur cotisation. Le quorum qui est de 25% donc de 32 personnes est atteint, et l'AG va donc pouvoir délibérer et entériner les décisions.

Le Président informe l'Assemblée que la saison passée nous étions 195 licenciés (1^{er} et 2^{eme} club). Pour cette saison, nous avons beaucoup de demande, mais nous ne pourrons pas prendre tout le monde en raison du nombre de postes dont nous disposons et des armes que nous pouvons prêter aux nouveaux tireurs le dimanche matin.

TRAVAUX (2016-2017)

Suites aux circulaires de monsieur le Préfet, nous faisant obligations de conserver les armes appartenant au club au stand et non plus à nos domiciles, nous sommes contraints de construire une pièce blindée à l'emplacement de la pièce actuelle sur le pas de tir 25m, avec un porte blindée. Dans cette pièce seront scellés deux coffres de banque. Le vieux coffre est à détruire (voir avec José).

Le président donne lecture des autres mesures figurant dans les circulaires préfectorales qui seront jointes au présent.

Une demande de branchement EDF a été demandée par l'intermédiaire de la mairie.

Pour le forage, nous contactons des puisatiers.

Les travaux de couverture sont terminés (1917,64€).



CLUB DE TIR SPORTIF DE TOURAINE

A une question posée par un adhérent à savoir si nous avons des finances nécessaires, le trésorier a précisé que nous avons de l'argent, mais tout dépendra des devis que nous recevrons.

REGLEMENTATION :

TIRS CONTROLES : Nous envisageons plusieurs possibilités et allons procéder à des essais pour que cela soit le moins contraignant pour tout le monde. Il sera toujours de 40 cartouches minimum.

CERTIFICAT MEDICAL :

Pour le TIR, le certificat médical est toujours obligatoire tous les ans.

BILAN FINANCIER :

Le trésorier donne lecture de son bilan, qui dégage un bénéfice de 6798€. Rapport financier joint au présent.

Le président demande s'il y a des questions ou des commentaires concernant ce bilan. Aucune question n'étant posée, le président demande à l'Assemblée de voter le quitus au trésorier. Ce dernier est voté à l'unanimité.

BILAN SPORTIF : La parole est donnée à Jean Lucas pour ISSF. Il donne lecture des résultats obtenus par les sept participants aux diverses compétitions départementales à savoir Jacques BUSSIERES, Daniel COLINET, Claude COLLET, Gil JAFFAR, Alain GERARD, Jean Pierre LELARGE, et Jean Marie MAGNIER qui lui a participé à 28 compétitions. Deux tireurs ont participé aux épreuves régionales : Daniel COLINET et Jean Marie MAGNIER.

En compétitions départementales, Jean Marie MAGNIER 2^{plces} de 1^{er}, 4 places de 2^{ème}, et 3 places de 3^{ème}, et Alain GERARD 3 place de 2^{ème}.

Jean demande à ce qu'on applaudisse ces tireurs pour leurs bons résultats. Il rappelle que sur le stand 25m le port de la licence est obligatoire et que le drapeau de sécurité doit être mis à la fin de chaque série. Il termine en remerciant Hervé BOURDILLEAU, Jean Laurent et Jean Jacques MAIMPONTEL pour leur participation aux permanences, et à la formation des débutants. Rapport joint au présent.

La parole est donnée à Pierre GERARD responsable TSV qui donne connaissance que Jean Pierre BRISSET a obtenu le monitorat Rifle et lui-même a obtenu le monitorat pistolet. La section TSV est de sept tireurs réguliers avec 18 participations en match. Jean Pierre BRISSET et lui-même ont participé aux championnats de France en tant que tireurs et arbitres. Bastien ROUX a participé à son premier match. Un nouveau moniteur est arrivé de Roissy : Stafford SARBACH. Un nouveau match et peut-être deux seront organisés cette saison. Il évoque l'ouverture en juin du stand international de CHATEAUROUX ou sera organisé le championnat du monde de TSV. Compte rendu joint au présent.

La parole est donnée à Jean Yves FRANCOIS responsable du CAS qui déclare avoir avec l'équipe fait 2 déplacements à BEDOIN et AU VENTOUX. LA section a sept tireurs assidus et sept autres inscrits.

Il y a un match prévu les 24 et 25 septembre.

Le Président fait remarquer que Jean Yves a obtenu le plus haut niveau d'arbitre en France en matière de CAS.

LICENCES :

Prix licence 2017-2018 : 130€



CLUB DE TIR SPORTIF DE TOURAINE

Jeunes	:	60€
2eme club	:	60€
Droits d'entrée	:	40€

ELECTION COMITE DIRECTEUR

Le Président explique à l'assemblée que conformément aux statuts, tous les membres du comité sont démissionnaires, qu'il y a donc 13 sièges à pourvoir. Il y a dix huit candidats, pour que le bulletin soit valable, il faut rayer cinq noms minimum.

Un bulletin de vote est distribué à chaque adhérent à jour de sa cotisation

Un bureau de vote est constitué, il est composé de COLIN Grégori, RICHON Bernard et GILMAN Marc.

Il y a 72 votants.

Après dépouillement effectué par les membres du bureau de vote, les résultats sont proclamés.

PERONY Bernard	49 voix
LAURENT Jean	48 -
BROUSTE Robert	64 -
GUERIN Vincent	50 -
DURIEUX Daniel	61 -
BOURDILLEAU Herve	65 -
LUCAS Jean	56 -
GERARD Pierre	55 -
BRISSET Jean Pierre	59 -
COLINET Daniel	35 -
HEMON Nicolas	58 -
FROMONT Philippe	38 -
FRANCOIS Jean Yves	60 -
BOURDILLEAU Thomas	48 -
LABLE Nathalie	28 -
SIMON Hélène	21 -
LABLE Kevin	26 -
LOISELEUX Kevin	28 -

Quatre bulletins sont déclarés NULS.

Sont élus au comité directeur :

BOURDILLEAU Hervé, BROUSTE Robert, DURIEUX Daniel, FRANCOIS Jean Yves, BRISSET Jean Pierre, HEMON Nicolas, LUCAS Jean, GERARD Pierre, GUERIN Vincent, PERONY Bernard, BOURDILLEAU Thomas, LAURENT Jean, FROMONT Philippe.

ELECTION DU PRESIDENT :

Les 13 élus se réunissent, et le président demande s'il y a des candidats pour le poste de Président. Le seul candidat est BRISSET Jean Pierre qui est élu à l'unanimité.

Pour le poste de secrétaire, un seul candidat : BROUSTE Robert, élu à l'unanimité.



CLUB DE TIR SPORTIF DE TOURAINE

Pour le poste de trésorier, un seul candidat : LUCAS Jean , élu à l'unanimité.

Pour le poste de Vice-Président, un seul candidat : PERONY Bernard qui est élu à l'unanimité.

Pour le poste de secrétaire et trésorier adjoint : LAURENT Jean qui est élu à l'unanimité.

Jean Pierre BRISSET est donc désigné comme Président par le comité, et son élection va être soumise à l'approbation de l'Assemblée.

Contre : personne

Abstention : personne

Jean Pierre BRISSET EST DONC ELU PRESIDENT.

Connaissance du nouveau Bureau est donnée à l'Assemblée pour information.

Plus personne n'ayant de questions, le Président clôture cette assemblée générale 22h.

Le secrétaire,

R. BROUSTE

Le Président,

J.P. BRISSET